

Rapport à l'intention de la Commission de gestion du Conseil des Etats¹

Les expositions nationales de 1883, 1896, 1914, 1939 et 1964

En résumé

Les expositions nationales n'ont jamais manqué de susciter un vif intérêt public – le nombre de leurs visiteurs est par exemple là pour en témoigner. Près de 2 millions de personnes ont vu la première exposition nationale de 1883 à Zurich, tandis que l'Expo 64 de Lausanne a enregistré 12 millions d'entrées. Cet engouement n'a cependant pas empêché qu'elles fassent souvent l'objet de sévères critiques parce que leur organisation ou certains de leurs aménagements n'avaient pas été sans défauts. Parfois, on s'en est pris à leurs principes mêmes. Ainsi l'exposition nationale de 1914 a-t-elle subi les coups de boutoir de la Suisse romande, peu encline à admettre que cette manifestation apportait une contribution réelle à l'intégration des différentes composantes du pays. Et en 1964, on a radicalement mis en question le concept d'exposition thématique, dès lors que l'on a envisagé de construire une cité-modèle.

En général, les expositions nationales ont vu le jour sous l'impulsion d'autorités locales et d'associations qui étaient également prêtes à assumer les principales responsabilités inhérentes à l'organisation et à la réalisation d'un événement de ce genre. Une grande Commission d'exposition, chaque fois présidée par un représentant du Conseil fédéral, veillait de son côté à ce que la manifestation bénéficie d'un large soutien politique.

Mise à part l'Expo 64, toutes les expositions nationales ont été reportées d'une année au moins.

De 1883 à 1964, les moyens engagés dans une exposition nationale sont passés de 3,6 millions de francs à 187 millions de francs. Celles de 1883 et de 1914 se sont soldées par un modeste bénéfice, 23'000 francs pour la première et 34'000 francs pour la seconde, tandis que l'exposition nationale de 1939 a bouclé ses comptes avec un énorme bénéfice de 6,4 millions des francs. L'exposition de 1896 s'est quant à elle achevée dans les chiffres rouges, avec un manque à gagner de 270'000 francs, de même celle de 1964, qui a enregistré un déficit de 45 millions de francs. D'ordinaire, les expositions nationales ont été financées en combinant la vente des billets d'entrée, les subventions publiques, les contributions de donateurs privés, les revenus de la loterie et l'émission de coupons de participation. En 1964, deux nouveaux modes de financement sont apparus: les garanties de déficit et les prêts publics. D'une exposition nationale à l'autre, la Confédération a augmenté son engagement financier direct (subventions, contributions à la réalisation de projets d'exposition, garanties de déficit). L'investissement financier de l'Etat fédéral a été particulièrement important pour les expositions nationales de 1939 et de 1964. Ces deux expositions ont aussi été celles lors desquelles la Confédération a été particulièrement présente, en figurant parmi les exposants et en soutenant certains projets mis en œuvre par des privés.

¹ Réponse des Archives fédérales à la requête que la Commission de gestion du Conseil des Etats (sous-commission DFF/DFE) leur a adressée le 17 novembre 2000, dans le but d'obtenir des renseignements sur les modalités de financement et d'organisation des précédentes expositions nationales.

Les dirigeants de chaque exposition nationale ont fait part de leurs expériences dans des rapports administratifs détaillés, établis à l'intention de leurs successeurs. Cependant, seuls les documents relatifs à l'Expo 64 permettent de démontrer que l'on s'est alors beaucoup référé aux archives de l'exposition précédente, en l'occurrence la «Landi» de 39.²

² Cela fait un certain temps déjà qu'ont débuté les négociations entre les Archives fédérales et la Direction d'Expo.02 en vue de l'archivage des documents de la prochaine exposition nationale.

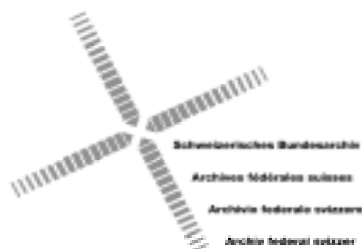


Tableau synoptique

	1883	1896	1914	1939	1964
Début des plans, premiers jalons	1880	1885	1907	1925	1956
Date prévue pour l'inauguration	1882	1888	1913	1933	1964
Nombre de reports	1	1	1	3	-
Nombre de visiteurs (en % de la population résidante)	1'758'000 (61%)	2'289'000 (72%)	3'196'000 (84%)	10'500'000 (248%)	11'700'000 (202%)
Population résidante en Suisse	2'864'025	3'182'880	3'804'104	4'229'466	5'765'350
Prix d'entrée normal	Fr. 1.--	Fr. 1.--	Frs 1.50	Frs 2.--	Frs 6.--
Valeur comparative: le prix d'un kilo de pain³	Fr. 0,43	Fr. 0,27	Fr. 0,36	Fr. 0,43	Fr. 0,73
Recettes	3'638'000 Frs	7'430'000 Frs	12'315'000 Frs	25'472'000 Frs	142'519'000 Frs
Dépenses	3'615'000 Frs	7'430'000 Frs	12'281'000 Frs	19'072'000 Frs	187'682'000 Frs
Bénéfice / Déficit	+ 23'000 Frs	(- 270'000 Frs)	+ 34'000 Frs	+ 6'400'000 Frs	- 45'163'000 Frs

³ Le but est ici de donner un ordre de grandeur permettant de comparer le prix d'une visite à l'exposition nationale avec celui d'un produit d'usage courant. Les valeurs données sont les prix de détail à Zurich pour le pain le meilleur marché. Cf. Heiner Ritzmann-Blickensdorfer (Ed.), *Statistique historique de la Suisse – Historische Statistik der Schweiz*, pp. 508-510.

1. Introduction

La Commission de gestion du Conseil des Etats (sous-commission DFF/DFE) s'est adressée aux Archives fédérales le 17 novembre 2000 pour obtenir des renseignements sur les expositions nationales suisses de 1883, 1896, 1914, 1939 et 1964. La Commission de gestion s'intéresse plus particulièrement aux aspects que voici:

- Promoteurs et travaux préparatoires;
- Reports éventuels;
- Financement et participation financière de la Confédération;
- Problèmes et critiques survenus pendant que l'événement se préparait ou se déroulait;
- Evaluation de l'expérience.

Sans être exhaustifs, les éléments rassemblés dans cette présentation répondent à ces interrogations. Pour chaque exposition, on reprendra un à un l'ensemble de ces aspects. Toutes les données concernant le financement des expositions nationales proviennent des chiffres publiés par les directions des expositions elles-mêmes. Ces chiffres n'ont pas toujours été calculés de la même manière, si bien qu'ils ne sont pas entièrement comparables. En annexe, on trouvera des copies de certains documents comptables relatifs aux expositions nationales évoquées ici.

2. L'exposition nationale de 1883 à Zurich

La manifestation qui s'est déroulée de mai à octobre 1883 à Zurich a été la première à prétendre au titre d'exposition nationale suisse. Elle s'inscrivait dans le sillage direct des expositions d'industrie et d'agriculture qui l'avaient précédée au XIX^e siècle, à l'instar de la troisième exposition suisse d'industrie, organisée à Berne en 1857. Par ailleurs, cette tradition n'était pas non plus sans rapport avec les expositions universelles – la première d'entre elles avait vu le jour en 1851, à Londres. L'ouverture de la ligne ferroviaire du Gothard, en 1882, a été l'occasion d'organiser cette première exposition nationale. Elle se proposait de présenter les capacités économiques du pays, de mettre en exergue son industrie (d'exportation) et de communiquer l'idée que la foi en le Progrès était une pierre angulaire de la cohésion nationale.

Promoteurs et travaux préparatoires

Ce sont deux sociétés d'artisans et de commerçants zurichoises (le *Gewerbeverein Zürich* et la *Kaufmännische Gesellschaft Zürich*) qui ont été les premières à réclamer une exposition nationale. En automne 1880, on a formé une Commission cantonale et on l'a chargée de faire en sorte que ce projet reçoive un soutien cantonal et fédéral. En mars 1881, une *Commission d'exposition suisse* a été instaurée et elle a été placée sous la houlette du Conseiller fédéral Numa Droz, tandis qu'un *Comité central*, dirigé par le Colonel Adolf Vögeli-Bodmer, en devenait l'organe exécutif.

Reports éventuels

Divers membres de la *Commission d'exposition* auraient voulu qu'elle ait lieu en 1882, tandis que d'autres souhaitaient qu'elle soit renvoyée à 1883 ou plus tard. En juin 1881, la Commission a décidé que l'exposition ne se déroulerait pas avant 1883.

Financement et participation financière de la Confédération

Il n'a jamais été envisagé que l'exposition nationale devrait se solder par un bénéfice. Son budget provisoire d'avril 1882 prévoyait un équilibre des comptes à hauteur de 1'241'000 francs. Finalement, son exercice s'est bouclé avec 3'638'000 francs de recettes, 3'615'000 francs de

dépenses et un bénéfice de 23'000 francs.⁴ Ce dernier a été mis à la disposition du Département fédéral de l'agriculture.⁵

Ses **principales sources de financement** ont été la vente de billets d'entrée, les subventions publiques (Confédération, cantons, communes), ainsi que les contributions privées, la loterie et l'émission de coupons de participation:

Vente de billets d'entrée ⁶	1'075'000 francs
Subventions publiques et contributions privées	732'000 francs (Confédération: 430'000 francs)
Loterie ⁷	600'000 francs
Capital de garantie en coupons de participation	400'000 francs

La **participation directe de la Confédération** s'est effectuée par le biais de subventions. Le 22 décembre 1881, les Chambres fédérales ont accordé à l'exposition nationale une première tranche de 430'000 francs, dont 30'000 francs ont été affectés à la mise au point d'une statistique scolaire. Le 30 juin 1882, elles l'ont dotée d'une seconde subvention qui s'élevait à 100'000 francs. Il n'a cependant pas été possible d'y recourir, faute de pouvoir répondre aux conditions dont celle-ci avait été assortie.⁸ Ces sommes n'englobent pas les dépenses consenties par la Confédération en tant qu'exposant, les éventuelles rallonges financières octroyées à des exposants individuels et les frais postaux.

Problèmes et critiques survenus lors des préparatifs et du déroulement de l'événement

Il a d'abord fallu que l'idée d'une exposition nationale s'impose face à un projet d'«exposition technique internationale». Puis, la préparation de l'événement a essentiellement été marquée par les conflits survenus autour de la législation sur les brevets. La Commission d'exposition s'est rendue pour cela auprès du Conseil fédéral et elle lui a demandé de promulguer une législation adéquate avant que l'exposition n'ouvre ses portes. Le premier projet de loi dans ce domaine a cependant été rejeté en votation populaire, si bien que de nombreux industriels ont exigé que l'exposition fût remise à plus tard. Seule la promesse faite par le Conseil fédéral de s'engager en faveur de la protection des brevets a empêché que l'exposition ne soit reportée. Finalement, un congrès suisse sur les brevets s'est déroulé dans le cadre de l'événement. L'exposition elle-même a reçu un accueil largement favorable. Elle est d'ailleurs considérée par la recherche historique récente comme le «catalyseur d'un processus de prise de conscience et de réinsertion dans le domaine de l'économie, mais également en matière politique et sociale».⁹ Des voix isolées ont déploré la panoplie des divertissements proposés, car ils la jugeaient «indigne» d'une exposition nationale, de même que les prix d'entrée élevés et certaines décisions du tribunal arbitral. Cette exposition n'a guère fait l'objet de luttes politiques; les rares critiques exprimées sont venues du camp des catholiques-conservateurs et du mouvement ouvrier.¹⁰

Evaluation de l'expérience

En 1884, dans leur rapport de gestion intitulé *Bericht über die Verwaltung der Schweizerischen Landesausstellung 1883*, les organisateurs de l'exposition ont considéré avec fierté l'œuvre qu'ils avaient accomplie. Ils ont néanmoins relevé que la loterie avait laissé un «arrière-goût amer», car ils estimaient que ce divertissement était indigne d'une manifestation nationale. Les

4 *Bericht über die Verwaltung der Schweizerischen Landesausstellung Zürich 1883*, Zurich 1884, Annexes, pp. 128-130, 146.

5 *Idem*, p. 196.

6 Prix normal d'entrée pour un adulte: 1 franc; nombre de personnes ayant visité l'exposition: 1'758'000.

7 La loterie a rapporté 152'000 francs net.

8 Après coup, les organisateurs de l'exposition nationale ont qualifié d'«illusoires» les conditions à remplir avec cette subvention. L'exposition nationale s'est par la suite tirée d'affaire en augmentant son capital d'exploitation et en organisant une loterie.

9 Thomas Widmer, *Die Schweiz in der Wachstumskrise der 1880er Jahre*, Zurich 1992, p. 48.

10 Hermann Büchler, *Drei schweizerische Landesausstellungen. Zürich 1883 – Genf 1896 – Bern 1914*, Zurich 1970, pp. 50, 58-61.

critiques formulées dans ce que l'on a appelé les «rapports techniques» se sont quant à elles moins concentrées sur l'exposition même que sur la qualité des produits qui y avaient été présentés. Les organisateurs de l'exposition nationale de 1896 se sont empressés de suivre le modèle de 1883. Ils se sont également appuyés sur les documents comptables de cette première édition pour élaborer le budget de la suivante.

3. L'exposition nationale de 1896 à Genève

La deuxième exposition nationale s'est déroulée de mai à octobre 1896 à Genève. Ses promoteurs directs ne sont pas identifiables comme dans le cas de Zurich. Cette exposition avait pour but de présenter «un tableau d'ensemble de la capacité productive des populations suisses». A l'inverse de 1883, cette exposition ambitionnait de stimuler le marché intérieur surtout. L'exposition nationale de Genève a été le berceau d'idées nouvelles, notamment le *Village suisse*, le *Village nègre* ou les journées cantonales.

Promoteurs et travaux préparatoires

Sa première impulsion a été donnée en 1885 par le maire de Genève, Eugène Empeyta. Un comité d'organisation placé sous sa houlette s'est alors engagé à faire aboutir le projet d'une exposition nationale en 1888. La manifestation a cependant été remise à une date ultérieure. Il était en effet prévu qu'une exposition universelle se tienne à Paris en 1889 et le Conseil fédéral avait souhaité que l'exposition nationale s'organise plus tard. Les autorités genevoises ont remis l'ouvrage sur le métier en 1892. Une *Commission suisse d'exposition*, dirigée par le Conseil fédéral Adolf Deucher, s'est constituée en juin 1893. L'organisation de l'événement a quant à elle été confiée à un *Comité central*, à la tête duquel siégeait le maire de Genève.

Reports éventuels

L'exposition a commencé par être prévue pour 1888, puis elle a été reportée à 1896, en raison de l'exposition universelle de Paris et conformément aux vœux du Conseil fédéral.

Financement et participation financière de la Confédération

Dans son premier budget du 22 juin 1893, il était prévu que les dépenses et les recettes s'équilibreraient à hauteur de 2'835'000 francs. Le décompte final du 22 novembre 1897 a cependant établi que les dépenses s'étaient élevées à 7'430'000 francs et qu'il y avait eu un déficit de 270'000 francs. Des subventions complémentaires du canton et de la Ville de Genève sont venues le couvrir.¹¹ Selon les organisateurs, ce manque à gagner s'expliquait surtout parce qu'il avait fait mauvais temps durant l'été 1896, ce qui avait dû contribuer à limiter le nombre des visiteurs de cette exposition.

Son financement a été organisé selon le même modèle qu'en 1883. Les subventions publiques (Confédération, cantons, communes), de même que les contributions privées, la vente des billets d'entrée, la loterie et l'émission de coupons de participation ont constitué ses **sources principales de financement**:

Subventions publiques et dons privés	1'872'000 francs	(Confédération: 1'000'000 francs)
Vente de billets d'entrée ¹²	1'302'000 francs	
Vente de billets d'entrée au <i>Village suisse</i>	853'000 francs	
Loterie ¹³	800'000 francs	

11 Cf. *Exposition nationale Suisse Genève 1896. Rapport administratif*, Genève 1898, p. 191. Le bilan final lui-même ne fait pas état du déficit de 270'000 francs.

12 Prix normal d'entrée pour un adulte: 1 franc; nombre de personnes ayant visité l'exposition: 2'288'000.

Capital de garantie en coupons de participation 570'000 francs

La **participation financière directe de la Confédération** a consisté en une subvention de 1'000'000 francs. Ce montant ne tient pas compte des dépenses consenties par la Confédération à titre d'exposant, des éventuelles rallonges octroyées à des exposants individuels et des frais postaux.¹⁴

Problèmes et critiques survenus lors des préparatifs et du déroulement de l'événement

Rétrospectivement, la Direction a relevé qu'elle avait été confrontée à divers types de problèmes. D'abord, il aurait fallu coordonner les dates du déroulement de l'exposition avec celles d'autres projets qui allaient avoir lieu en Suisse, surtout avec l'exposition nationale d'agriculture de 1895 à Berne. Et puis, pendant les préparatifs de l'événement, on avait finalement dû renoncer à lui adjoindre une exposition suisse d'électricité. En revanche, la Direction de l'exposition nationale est parvenue à faire venir à Genève l'exposition fédérale d'art qui avait été prévue en 1896.

Même si son budget avait été révisé en 1894 et en 1895, la facture finale de cette exposition s'est largement écartée des prévisions. C'est surtout au niveau de son infrastructure que des problèmes sont apparus. De surcroît, en votation, les citoyens genevois s'étaient opposés à la construction d'une ligne ferroviaire, contraignant ainsi les organisateurs de l'exposition à remanier le dispositif qu'ils avaient envisagé pour les transports. Enfin, peu avant l'ouverture de l'exposition, les peintres et plâtriers genevois s'étaient mis en grève parce qu'ils s'opposaient à ce que la Direction recrute de la main-d'œuvre à l'extérieur.¹⁵ Le public a réservé un accueil largement favorable à l'exposition nationale de 1896, même si quelques critiques isolées se sont tout de même faites entendre. De nombreux exposants se sont en effet déclarés mécontents des défauts apparus au niveau de l'organisation et de la technique. A cela s'ajoutait que certains divertissements proposés sur le site de l'exposition avaient une fois de plus été battus en brèche. Enfin, des voix se sont élevées dans le mouvement ouvrier pour regretter que l'exposition consacrait si peu de place aux dysfonctionnements sociaux. Le public s'est montré particulièrement intéressé par l'exposition d'art et par les questions qu'elle soulevait au sujet de l'art national. Comme cela avait déjà été le cas lors de sa précédente édition, l'exposition de 1896 n'a pas échappé à la controverse politique. Cependant, les partis genevois ont véritablement respecté la «Paix sociale» pendant que l'événement se déroulait, car ils voulaient éviter de ternir l'image d'unité qui devait s'en dégager.¹⁶

Evaluation de l'expérience

Dans leur *Rapport administratif* paru en 1898, les organisateurs se sont eux aussi félicités de l'œuvre qu'ils avaient accomplie et ils se sont montrés peu enclins à la réflexion critique. En revanche, le créateur d'exposition Eduard Boos-Jegher a abordé les expériences faites lors de cette manifestation nationale d'un point de vue critique dans un exposé faisant l'objet d'une publication.¹⁷ Ce texte servira de référence aux organisateurs de l'exposition de Berne qui travailleront sur sa base notamment.

13 La loterie a rapporté 250'000 francs net.

14 *Rapport administratif 1896* (comme note 11), pp. 183-191, annexes 98-102.

15 *Idem*, pp. 11-24.

16 Büchler (comme note 10), notamment pp. 98-101, 107-112.

17 Eduard Boos-Jegher, *Die Landesausstellungen in der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung jener in Genf und einer später in Bern abzuhaltenden*, Berne 1897.

4. L'exposition nationale de 1914 à Berne

A différents égards, l'exposition nationale de Berne se trouvait à la charnière entre le «long» XIX^e siècle et le «court» XX^e siècle. Elle s'est organisée pour faire écho à l'ouverture du chemin de fer du Lötschberg, prévue en 1913. Cette exposition aspirait entre autres à «offrir une image de l'ensemble des capacités productives du Peuple Suisse». Elle voulait que les différentes composantes du pays apprennent à se connaître mutuellement et rendent hommage à la force dont la Suisse avait l'apanage. De même, elle se proposait de promouvoir les produits suisses, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du pays. La Première Guerre mondiale a éclaté tandis que l'exposition nationale battait son plein à Berne. Elle a alors fermé ses portes pour deux semaines. Le contexte politique, tant extérieur qu'intérieur – en l'occurrence les tensions apparues entre la Suisse romande et la Suisse alémanique – a beaucoup influencé la manière de concevoir cette exposition nationale et l'accueil qui lui a été réservé.

Promoteurs et travaux préparatoires

Dans les milieux bernois du commerce et des arts et métiers, l'idée d'organiser une exposition nationale avait déjà été évoquée au début des années 1890. Toutefois ce projet a été retiré quand on a décidé qu'elle se déroulerait en 1896 à Genève. Il faudra attendre 1907 pour que renaisse le dessein d'organiser une exposition nationale à Berne. Le Conseil fédéral a approuvé une candidature du gouvernement bernois en 1909. Les organisations et associations du commerce et des arts et métiers ont largement contribué à ce projet et à ses préparatifs.¹⁸ L'exposition a été organisée selon le modèle qui avait déjà fait ses preuves. L'ensemble des responsabilités du projet incombait à une *Grande commission d'exposition* dirigée par le Conseiller fédéral Adolf Deucher, puis par Edmund Schulthess qui l'a relayé à partir de 1912. Sa réalisation a quant à elle été confiée à un *Comité central* formé pour l'essentiel d'artisans, de commerçants et de politiciens issus du canton de Berne.

Reports éventuels

L'exposition nationale avait initialement été prévue pour 1913. Cependant, comme les exploitants du chemin de fer du Lötschberg prévoyaient que la construction de celui-ci prendrait du retard et dans la mesure où les préparatifs de l'exposition elle-même avançaient plus lentement que prévu, on décida qu'elle aurait lieu en 1914.¹⁹

Financement et participation financière de la Confédération

Les organisateurs se sont basés sur le bilan comptable de l'exposition genevoise pour établir la planification de l'édition suivante. En décembre 1910, leur premier budget prévoyait un équilibre financier à hauteur de 8'570'000 francs. Au bouclage des comptes, le 21 mai 1917, il est apparu que les recettes s'étaient élevées à 12'315'000 francs et les dépenses à 12'281'000 francs, ce qui dégageait un excédent de 34'000 francs. Ce bénéfice a été mis à la disposition de deux établissements bernois: la Kunsthalle et le Musée alpin.

Le financement de l'exposition s'est assez largement effectué sur le même modèle que précédemment. Néanmoins, davantage qu'en 1883 et en 1896, la Direction a laissé les exposants financer eux-mêmes leurs infrastructures, figurant quant à elle aussi parmi les exploitants de certains spectacles et lieux de restauration. Les subventions publiques (Confédération, cantons, communes), les contributions privées, les billets d'entrée, la loterie, les recettes des spectacles et de la restauration, les sommes payées par les exposants pour leur place sur le site et un capital de garantie en ont été les **principales sources de financement**:

18 Claudio Jörg, «Die Schweizerische Landesausstellung 1914 in Bern: zwischen Fortschrittsglaube und Kulturkritik», in: *expos.ch – idées, intérêts, irritations* (Archives fédérales Dossier 12), Berne 2000, pp. 131-149, ici p.134 ss.

19 *Schweizerische Landesausstellung in Bern 1914. Administrativer Bericht*, Berne 1917, p. 5.

Subventions publiques et dons privés	3'155'000 francs	(Confédération: 2'050'000 francs)
Recette des entrées ²⁰	2'488'000 francs	
Loterie ²¹	1'528'000 francs	
Recette des spectacles et de la restauration	1'451'000 francs	
Recette des locations de places par les exposants	1'342'000 francs	
Capital de garantie en coupons de participation	1'220'000 francs	(Confédération: 400'000 francs)

La **participation financière directe de la Confédération** a pris la forme d'une subvention de 2'050'000 francs, dont 300'000 francs étaient destinés à l'exposition d'agriculture, ainsi que d'une souscription à un capital de garantie à hauteur de 400'000 francs.²² Les sommes engagées par la Confédération à titre d'exposant et celles qu'elle a octroyées à des exposants individuels ne sont pas comprises dans ces montants. De même, les dépenses des régies de la poste et des chemins de fer (PTT, CFF) n'y ont pas été incluses.

Problèmes et critiques survenus lors des préparatifs et du déroulement de l'événement

Contrairement à ses éditions précédentes, l'exposition nationale de 1914 a occasionné de vives critiques lors de sa phase préparatoire déjà. Le projet n'a pas soulevé davantage d'enthousiasme parmi les milieux de l'industrie qu'au sein du mouvement ouvrier organisé. Les industriels des machines ont même envisagé de boycotter l'exposition quand on a attribué le mandat de construction du second tunnel du Simplon à une entreprise étrangère. Ils ont aussi critiqué la politique sociale «unilatérale» menée par la Confédération en faveur des ouvriers. La presse bourgeoise s'est quant à elle indignée d'apprendre que la Confédération avait soutenu l'entrée en scène de l'Union ouvrière. Pour sa part, le mouvement ouvrier ne voyait guère de raison de s'engager dans cette manifestation à caractère national.

A cela s'ajoute la virulente critique dont les divertissements de l'exposition ont fait l'objet, en particulier le *Szeneriebahn* – exploité par un exposant allemand –, l'exposition d'art, ainsi que l'affiche d'Emile Cardinaux figurant un cheval vert.²³

Aux désaccords apparus avant même que l'exposition nationale n'ouvre ses portes, se sont ajoutées les critiques qu'elle a aussi dû essuyer dès lors que s'est aggravé le conflit entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. La presse suisse romande a surtout déploré l'aménagement de l'exposition et le choix de ses exposants, trop orientés vers l'Allemagne.²⁴

Evaluation de l'expérience

Les organisateurs ont fait part de leur expérience dans un rapport de gestion intitulé *Administrativer Bericht*, paru en 1917.

5. L'exposition nationale de 1939 à Zurich

On considère aujourd'hui encore que la «Landi» de 1939 est une émanation de la «Défense nationale spirituelle»²⁵. Quand on la compare à ses éditions précédentes, on constate que cette exposition nationale a été la première à être aménagée par thèmes. Elle a su combiner des éléments modernes et traditionnels pour en faire une synthèse consensuelle. Comme dans le

20 Prix normal d'entrée pour un adulte: 1 franc 50; nombre de personnes ayant visité l'exposition: 3'196'000.

21 La loterie a rapporté 576'000 francs net.

22 *Administrativer Bericht 1914* (comme note 19), pp. 328-389.

23 Jörg (comme note 18), pp. 137-144.

24 Jörg (comme note 18), pp. 145-147.

25 En allemand, «exposition nationale» se dit «Landesausstellung». Son abréviation de «Landi» est quant à elle devenue une désignation courante pour son édition de 1939. N.d.T.

cas de Genève, l'exposition nationale de 1939 n'a pour origine aucune occasion particulière. Son but était de communiquer une «image fidèle de l'activité du pays dans le domaine de la matière comme dans le domaine de l'idée» et de «manifester notre conception nationale de la liberté autant qu'une démonstration éclatante et complète de notre activité».

Promoteurs et travaux préparatoires

Sa première impulsion a été donnée en 1925. Trois ans plus tard, le directeur de l'Office du tourisme de Zurich s'est engagé pour que l'on organise une exposition nationale qui s'inspirerait de la devise «Qualité et Travail». Les arts et métiers, le commerce, l'industrie et la finance ont exprimé leurs réticences, mais cela n'a pas empêché que la Société du tourisme de Zurich poursuive dans cette voie. Une Commission d'études placée sous la direction d'Emil Klöti, président de la Ville de Zurich, s'est constituée en 1930. Par deux fois, cette commission a pris sur elle de remettre l'exposition à plus tard. En mai 1935, le Conseil fédéral s'est déclaré favorable à ce qu'une exposition nationale soit organisée à Zurich et il s'est dit prêt à l'assurer de son soutien financier. En janvier et février 1936 ont été formés une *Grande commission d'exposition*, dirigée par le Conseiller fédéral Hermann Obrecht, ainsi qu'un *Comité d'organisation*. Des délégués du Conseil fédéral, des cantons et des principales associations économiques et faitières siégeaient dans la Commission. Quant au Comité d'organisation, il avait lui aussi un caractère très représentatif, mais pour l'essentiel, il rassemblait les représentants des intérêts zurichois. Un organe exécutif a vu le jour en avril 1936 et cette *Direction* a été placée sous la conduite d'Armin Meili.²⁶

Reports éventuels

Au début, on pensait que l'exposition nationale aurait lieu en 1933, à la faveur du jubilé des cinquante ans de cette manifestation. Il fallait toutefois éviter qu'elle ne télescope d'autres expositions, alors on a commencé par la remettre à 1936. On la renverra deux fois encore, à cause de la crise économique; portée au calendrier de 1938, elle se déroulera finalement en 1939.²⁷

Financement et participation financière de la Confédération

Ses organisateurs ont établi quatre budgets au total. Le premier, datant de juin 1936, prévoyait un équilibre financier à hauteur de 17'740'000 francs.²⁸ Dans le bilan de clôture, on a constaté que ses recettes s'étaient élevées à 25'472'000 francs, ses dépenses à 19'072'000 francs et son bénéfice à 6'400'000 francs.²⁹ Les institutions publics qui avaient accordé des subventions en ont reçu une moitié, tandis que l'autre a été distribuée à des organisations caritatives.³⁰

Les recettes des entrées, les subventions publiques (Confédération, cantons, communes), ainsi que les contributions privées, une loterie et un capital de garantie en ont été les **principales sources de financement** :

Recettes des entrées ³¹	10'033'000 francs	
Subventions publiques et contributions privées ³²	7'141'000 francs	(Confédération: 2'400'000 francs)
Loterie ³³	4'888'000 francs	
Capital de garantie en coupons de participation	1'960'000 francs	(Confédération: 600'000 francs)

26 *Schweizerische Landesausstellung 1939 Zürich. Administrativer Bericht*, Zurich 1942, pp. 3-12.

27 *Idem*, p. 3.

28 *Ibid.*, p. 427.

29 *Ibid.*, p. 428 ss.

30 *ibid.*, p. 425 ss.

31 Prix normal d'entrée pour un adulte: 2 francs; nombre de personnes ayant visité l'exposition: 10'500'000.

32 Ce montant englobe les subventions générales, les contributions fédérales affectées à des finalités bien précises et les crédits à la création de possibilités de travail.

33 Ce montant est déjà une somme nette; cf. *Administrativer Bericht 1939* (comme note 26), p. 418 ss.

La **participation directe de la Confédération** se révèle plus complexe en 1939 que lors des précédentes expositions nationales. La Confédération a octroyé des subventions générales, des contributions ponctuelles liées à certaines prestations, des crédits à la création de possibilités de travail et elle s'est également engagée par sa souscription à un capital de garantie:

Subventions générales	2'400'000 francs
Prestations liées à des finalités bien précises ³⁴	1'340'000 francs
Crédits à la création d'occasions de travail	800'000 francs
Souscription à un capital de garantie	600'000 francs

Au total, la participation financière directe de l'Etat fédéral au financement de l'exposition nationale s'est élevée à 5'140'000 francs.³⁵ Cela n'englobe pas les dépenses faites par la Confédération en tant qu'exposant ni les contributions qu'elle a accordées à des exposants individuels.³⁶ La part de la Confédération au bénéfice brut s'est élevée à 1'600'000 francs.

Problèmes et critiques survenus lors des préparatifs et du déroulement de l'événement

Les préparatifs de cet événement se sont heurtés à des problèmes de coordination avec d'autres manifestations, en particulier l'exposition pour l'hygiène et le sport qui s'est tenue à Berne en 1931, l'exposition internationale d'art populaire de Berne en 1934 et la X^e exposition suisse d'agriculture. Cette dernière devait initialement se tenir à St-Gall, toutefois, en mai 1935, le Conseil fédéral s'est déclaré favorable à ce que l'exposition nationale et celle d'agriculture fussent organisées en commun.³⁷ Le contenu de la «Landi» a occasionné différentes controverses dont les échos nous sont parvenus, et notamment les critiques des organisations féminines qui ont considéré que l'on n'avait pas assez pris en considération ce qu'elles revendiquaient.³⁸ Le choix du festival officiel a lui aussi donné lieu à un long débat.³⁹ On considère aujourd'hui encore que la «Landi» de 1939 a été l'expression d'un large consensus social que viendra renforcer l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en été 1939. La «Landi» s'inscrivait dans le dispositif de la «Défense nationale spirituelle» et elle a servi de lieu d'identification pour toutes les couches sociales et tendances politiques. Rien n'indique qu'elle ait prêté le flanc à une critique publique radicale, comme cela avait été le cas en 1914 par exemple. Il faudra attendre les années 1980 pour que l'on émette un jugement plus sévère sur la «Landi» et sur la «Défense nationale spirituelle» à laquelle elle se rattachait.⁴⁰

Evaluation de l'expérience

Les organisateurs de la «Landi» de 1939 ont eux aussi relaté leurs expériences dans un rapport de gestion intitulé *Administrativer Bericht*. Et à partir de 1956, la direction de l'Expo 64 a consulté une partie des archives de la «Landi» de 39.⁴¹

34 Ce montant englobe les primes à l'agriculture de même que la publicité pour les transports. Le crédit total prévu à cet effet s'élevait à 1'490'000 francs, il n'a toutefois pas été épuisé.

35 *Administrativer Bericht 1939* (comme note 26), pp. 428-434. Cf. aussi la liste publiée dans la FF, 1961 II, p. 625. L'arrêté fédéral du 27 octobre 1937 (RO 1937, p. 862 ss.; FF 1937 II, pp. 215-235) couvrait cependant les subventions générales, le capital de garantie, les crédits pour l'aménagement intérieur des halles de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de la chasse, de même qu'une partie du crédit dévolu à la publicité pour les voyages.

36 Pour la seule présentation de l'armée, le Parlement a accordé 215'000 francs.

37 *Administrativer Bericht 1939* (comme note 26), p. 3 ss.

38 Regula Zürcher, «Das Unbehagen im Staat: Die schweizerische Frauenbewegung, die Landesausstellung 1939 und das Bundesstaatsjubiläum», in: *Revue suisse d'histoire* 48, 1998, pp. 444-470.

39 Cf. Pierre-Alain Tschudi, «Die Konstruktion der christlichen Nation im offiziellen Festspiel der Landi 39», in: *expos.ch* (comme note 18), pp. 179-199.

40 Cf. p. ex. Hans Ulrich Jost dans la *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, parue en 1983.

41 Ruth Stalder, «Die Archive der schweizerischen Landesausstellungen», in: *expos.ch* (comme note 18), pp. 81-94, en l'occurrence p. 89.

6. L'exposition nationale de 1964 à Lausanne

Il était évident pour la Suisse des années 1950 et 1960 qu'une nouvelle exposition nationale devrait avoir lieu 25 ans après la «Landi». L'Expo 64 s'est efforcée d'en adapter le concept aux besoins de la société de consommation moderne et du transport individuel. Cela ne devait cependant pas se faire sans donner lieu à une discussion de fond sur l'avenir de l'Etat et de la culture en Suisse, afin de renforcer la cohésion nationale. Le slogan *Croire et créer* a été choisi à cet effet.

Promoteurs et travaux préparatoires

Le *Comptoir Suisse* et la Ville de Lausanne ont été les premiers à promouvoir l'idée d'organiser une exposition nationale à Lausanne. En mars 1956, le Conseil fédéral en a approuvé la candidature. Peu après, un *Comité d'initiative*, dirigé par le Conseiller d'Etat Gabriel Despland, a engagé les préparatifs de cet événement. En été 1956, le Comité a organisé un concours public pour définir l'orientation thématique, le site et le nom de l'exposition. Au printemps 1958, ce Comité a laissé sa place aux organismes chargés de réaliser l'exposition, soit une *Haute commission*, dirigée par le chef du Département fédéral de l'économie publique de l'époque, et un *Comité d'organisation*. La première accueillait des représentants de la Confédération, des cantons et des communes, de même que des associations suisses et régionales, tandis que le *Comité d'organisation* regroupait surtout les délégués des autorités et associations locales. La mise en œuvre de l'exposition a été confiée à une *Direction*, composée d'un *Directeur administratif* (Edmond Henry), d'un *Directeur des finances* (Paul Ruckstuhl) et d'un *Architecte en chef* (Alberto Camenzind).⁴²

Reports éventuels

Aucun.

Financement et participation financière de la Confédération

La Direction a établi trois budgets durant les préparatifs de l'exposition. Le premier d'entre eux date de mai 1962 et il prévoyait un équilibre financier à hauteur de 135'770'000 francs. Les prévisions de mai 1963 et d'avril 1964 ont ensuite envisagé que les dépenses s'élèveraient respectivement à 179'486'000 francs, puis à 187'782'000 francs. Les déficits prévus devaient ainsi atteindre d'abord 9'538'000 francs, puis 13'970'000 francs. Finalement, le bilan s'est clôturé avec 142'519'000 francs de recettes, 187'682'000 francs de dépenses et un déficit de 45'163'000 francs. Selon la Direction, ce déficit s'expliquait surtout parce que les visiteurs avaient été moins nombreux que prévu (11,7 millions de visiteurs effectifs, alors qu'une estimation de 1964 avait escompté qu'il en viendrait 13,5 millions).

Le déficit de 45'163'000 francs a été couvert par les garanties de la Confédération, des cantons et des communes, à hauteur de 12'500'000 francs, et par 39'000'000 francs d'emprunts publics.

Les **principales sources de financement** de l'Expo 64 ont été la vente des billets d'entrée, les prestations vendues aux exposants, les revenus des concessions, les subventions publiques (Confédération, cantons, communes), ainsi que les contributions privées et les revenus des transports.⁴³ On a renoncé à émettre un capital de garantie:

Vente de billets d'entrées ⁴⁴	34'215'000 francs
Prestations vendues aux exposants	31'790'000 francs
Revenus des concessions	21'385'000 francs

42 *Exposition nationale suisse Lausanne 1964. Rapport final*, 4 vol., en l'occurrence vol. 1.

43 *Idem*, vol. 3, p. 90 ss.

44 Prix normal d'entrée pour un adulte: 6 francs; nombre de personnes ayant visité l'exposition: 11'700'000.

Subventions publiques et contributions privées	20'080'000 francs	(Confédération: 10'000'000 francs)
Revenus des transports	12'691'000 francs	

En 1964, la **participation financière directe de la Confédération** se révèle extrêmement complexe. On a pour la première fois recouru à une garantie de déficit, en remplacement du traditionnel capital de garantie. En mars 1960 déjà, la Direction a négocié les subventions que lui attribueraient les autorités fédérales.⁴⁵ Selon l'arrêté fédéral du 15 septembre 1961, la Confédération allait finalement participer comme suit:

- Une garantie de déficit de 10'000'000 francs pour la couverture d'un déficit maximum de 17'000'000 francs;
- Une garantie de déficit de 7'500'000 francs pour la couverture d'un déficit supplémentaire dépassant les 17'000'000 francs;
- Une contribution au financement de la section «Terre et forêt» et des primes à l'élevage, à hauteur totale de 3'500'000 francs.⁴⁶

En 1963 puis en été 1964, l'Expo 64 a traversé une crise de liquidités qui a nécessité son renflouement par des crédits publics et privés. En mars 1963, le Parlement lui a finalement alloué un premier prêt supplémentaire de 18'000'000 francs.⁴⁷ En juillet 1964, le Conseil fédéral a accepté de la soutenir en lui accordant une nouvelle rallonge de 10'000'000 francs.⁴⁸ Ces deux contributions ont permis à l'Expo 64 de rembourser les sommes qu'elle devait aux banques privées.

On peut répartir comme suit l'ensemble des prestations directes octroyées par la Confédération à l'Expo 64:

Garanties de déficit selon l'Arrêté fédéral de 1961 ⁴⁹	17'500'000 francs
Contribution à «Terre et forêt»	3'500'000 francs
Crédit de 1963	18'000'000 francs
Rallonge de juillet 1964	10'000'000 francs
Total	49'000'000 francs

Les subventions et prestations mentionnées ici n'englobent pas: les dépenses de la Confédération en tant qu'exposant – elles se sont élevées à «environ» 17'000'000 francs (engagement de l'armée), les contributions allouées à certains exposants et un crédit de 1'800'000 francs pour une campagne publicitaire à l'étranger.⁵⁰ De même, les dépenses des régies fédérales (PTT, CFF) n'ont pas été comptées.

La Confédération, le canton de Vaud et la ville de Lausanne ont récupéré une somme globale de 6'347'000 francs, provenant de la couverture du déficit.⁵¹

Problèmes et critiques survenus lors des préparatifs et du déroulement de l'événement

Divers conflits ont jalonné les préparatifs de l'Expo 64. Avec leur brochure *Achtung: die Schweiz* parue dans les années 1950, Max Frisch, Luzius Burckhardt et Markus Kutter ont tôt fait de déclencher un débat sur la fonction et la forme de la future exposition nationale, proposant alors de construire une cité-modèle en lieu et place de l'exposition traditionnelle. Au début

45 Frédéric Sardet, «Organiser l'Expo 64: espace, argent et pouvoirs», in: *expos.ch* (comme note 18), pp. 219-235, ici p. 228.

46 FF 1961 II, pp. 618-629, 1370ss.

47 FF 1962 II, pp. 1412-1417, FF 1963 I, pp. 763-764.

48 FF 1964 II, p. 609-612, pp. 868-869.

49 Le bilan final de l'Expo 64 mentionne la première tranche de la garantie de déficit de la Confédération à hauteur de 10'000'000 francs à titre de «subvention» et non de «garantie de déficit».

50 FF 1964 II, p. 613.

51 *Rapport final 1964* (comme note 42), vol. 3, p. 83.

de la phase de sélection des projets, c'est surtout le concours lancé par le *Comité d'initiative* qui a suscité des critiques, car on avait constaté que l'Expo 64 prétendait à la propriété intellectuelle des idées qui lui étaient soumises, sans vouloir les payer avec autre chose qu'un modeste dédommagement. Le choix du site a lui aussi déclenché une controverse. Le secteur de Vidy rivalisait avec un projet décentralisé baptisé EXNAL, qui prévoyait également la construction d'une cité-modèle. Des raisons de contenu, mais aussi de temps et de coûts, ont finalement décidé la Direction à opter pour une exposition aménagée sur un seul site.⁵²

Hans Giger était le délégué du Conseil fédéral à la Direction de l'Expo 64. Il a plusieurs fois réclamé que l'on en modifie le contenu et l'aménagement au cours des préparatifs de l'événement. Ainsi, une intervention de sa part est à l'origine de la refonte du sondage Gulliver, rendu politiquement moins subversif. De même, le délégué du Conseil fédéral et le Département militaire sont parvenus à faire déplacer à Vidy l'exposition d'armes qui devait se tenir au *Comptoir*. En un temps record, durant l'hiver 1963/64, l'armée a alors édifié son célèbre pavillon aux allures de hérisson. Le film que l'on y a projeté et le fait que la production de celui-ci avait été confiée à une entreprise étrangère ont à leur tour soulevé la critique du public.⁵³

Le public a réservé à l'exposition elle-même une critique modérée, comparativement aux débats que l'événement avait suscités avant d'être inauguré. Les organisateurs ont cependant cru devoir constater, au début tout au moins, que la presse suisse alémanique se montrait quelque peu réservée. Enfin des critiques isolées ont affirmé que l'exposition avait été aménagée d'une façon trop moderne et pas assez «confortable».

Evaluation de l'expérience

La direction de l'Expo 64 a rédigé son *Rapport final* sur un ton plus critique que celui qui avait prévalu lors des précédentes éditions.⁵⁴ Elle a également souligné que la Confédération serait appelée à jouer un rôle central quand s'organiserait et se financerait la prochaine exposition nationale, prévoyant que celle-ci se tiendrait en 1991. Elle a particulièrement encouragé le Conseil fédéral à en prendre lui-même l'initiative et proposé d'en innover le financement par l'instauration d'une taxe annuelle:

«Si notre proposition est reprise, il importe cependant de se mettre au travail sans délai. L'exposition est un acte politique de portée nationale. A ce titre, elle doit revendiquer non seulement l'aide matérielle de l'Autorité fédérale, mais un soutien moral complet, se traduisant par des mesures pratiques sortant du cadre de la routine. Il appartient donc au Conseil fédéral d'en prendre l'initiative, d'en choisir le lieu, de façon que le canton organisateur puisse réserver les terrains et préparer l'infrastructure nécessaire en les englobant dans un plan général d'aménagement. Il conviendra aussi de revoir le mode de financement, d'inscrire une contribution annuelle dans les budgets fédéraux et cantonaux et d'éviter ainsi les aléas des procédures extraordinaires.»⁵⁵

Pour cette note:
ARCHIVES FEDERALES SUISSES

U. Germann

Traduction française: S. Pavillon

52 Sardet (comme note 45), pp. 223-226.

53 Cf. Roger Sidler, «Pour la Suisse de demain. Croire et créer. Das Selbstbild der Schweiz an der Expo 64», in: Mario König et al. (Ed.), *Dynamisierung und Umbau. Die Schweiz in den 60er und 70er Jahren*, Zurich 1998, pp. 39-50.

54 *Rapport final 1964* (comme note 42), vol. 5, pp. 2-24.

55 Idem, p. 23.

7. Annexes

Bilans comptables officiels des expositions nationales

- *Bericht über die Verwaltung der Schweizerischen Landesausstellung Zürich 1883*, Zürich 1884, Annexes, p. 146.
- *Exposition nationale Suisse Genève 1896. Rapport administratif*, Genève 1898, Annexes, p. 258.
- *Schweizerische Landesausstellung in Bern 1914. Administrativer Bericht*, Bern 1917, Annexes p. 388 ss.
- *Schweizerische Landesausstellung 1939 Zürich. Administrativer Bericht*, Zürich 1942, pp. 428-434.
- *Exposition nationale suisse Lausanne 1964. Rapport final*, 4 vol.: vol. 1, p. 83-91.